0440049P
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ARISTIDE BRIAND
19 RUE LOUIS BLANC
44262 NANTES CEDEX 2

Tel: 0240350550

## ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Non création de la Commission permanente

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 20
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 22

Quorum: 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration Convoqué le : 14/11/2022 Réuni le : 22/11/2022

Sous la présidence de : Vincent Payen-De-La-Garanderie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

## Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- le décret n°2020-1632

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide de ne pas créer de commission permanente.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

## Libellé de la délibération :

EXISTCE COMM° PERMANENTE - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide de ne pas créer de commission permanente, cette décision étant réversible et s'accompagnant de la décision de mettre sur pied un groupe de travail pour échanger sur les sujets qui étaient auparavant dévolus à la commission permanente. Ce groupe de travail se réunira au moins deux fois par an pour examiner la dotation horaire globale accordée à l'établissement.

## Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 19

 Pour :
 19

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0